

François Mogeon et Cyrille Mathivet, tous deux élus au CHSCT central au CNED de Grenoble, déplorent la dérive commerciale de l'établissement. **P. 8**



MUTUELLES : LE PATRONAT BLOQUE LES SALAIRES DANS LA BRANCHE JUSQU'EN 2019 P. 4

TÉLÉTRAVAILLEURS : ILS EFFECTUENT PLUS D'HEURES QUE LES AUTRES SALARIÉS P. 5

FO HEBDO
N° 3232
Du 1^{er} au 7 mars 2017
Plus d'infos sur www.force-ouvriere.fr

7 mars : l'appel à la mobilisation fait tache d'huile

ÉVÉNEMENT P. 2-3

INITIATIVE

Les fédérations FO, CGT et SUD de la santé et du social ont impulsé une journée de grève et de manifestation.

EXTENSION Action sociale, Sécurité sociale, Pôle emploi... d'autres secteurs ont décidé de se joindre au mouvement.

USAGERS Tous dénoncent la dégradation des conditions de travail et la baisse des moyens alloués aux services publics.



L'hôpital est un concentré des difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les agents et les usagers.

© ANTHONY MCALLEE / HAYTHAM/REA



Une mobilisation pour défendre les rémunérations, les missions, les conditions de travail

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Dans les positions et revendications que nous avons publiquement présentées le lundi 20 février figure l'avenir du service public républicain,

c'est-à-dire un service public à même de répondre efficacement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Depuis de nombreuses années,

à coups de RGPP¹, MAP², d'Ondam³, de « réformes » hospitalières ou de COG⁴ restrictives, l'ensemble des structures concourant au service public a été secoué,

les personnels malmenés, les usagers oubliés. Ces restrictions constituent un des volets des politiques économiques d'austérité suivies en France comme au niveau européen. Jamais (et pour cause!) un vrai débat n'a été mené pour confronter les points de vue sur le rôle et les missions du service public. **Suite page 3**





**UNE DÉGRADATION
DE LA PRISE EN
CHARGE DES PATIENTS.**

Mobilisation nationale des agents de la santé, de l'action sociale et de la Sécurité sociale le 8 novembre 2016.

Santé, social, service public : action nationale le 7 mars

Réduction des moyens, dégradation des conditions de travail et du service public, pouvoir d'achat : la colère monte dans les secteurs de la santé, de l'action sociale, de la Sécurité sociale, et plus largement dans la fonction publique territoriale et d'État.

De nombreux secteurs professionnels et les retraités ont répondu à l'appel national à la grève et à une manifestation à Paris le 7 mars, lancé par les fédérations FO, CGT et SUD de la santé et du social. Tour d'horizon des principales revendications d'une mobilisation qui s'inscrit dans les suites du combat contre la loi Travail.

Hôpital

Alors qu'une déstructuration sans précédent est à l'œuvre avec les Groupements hospitaliers de territoire (GHT) et 3,5 milliards d'économies sur les dépenses de santé, les syndicats craignent

16 000 fermetures de lits et 22 000 suppressions de postes. Ils demandent l'abrogation de la loi Santé et de la fusion des 850 hôpitaux publics au sein de 135 GHT. Ils revendiquent des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins et l'embauche des contractuels. FO réclame une revalorisation des carrières et la prise en compte du niveau de diplôme, notamment pour les professionnels de la rééducation et les infirmier(e)s-anesthésistes.

Collectivités territoriales

1 831 000 agents de la fonction publique territoriale, dont 363 000 contractuels, sont concernés par les baisses de dotations et par la

réforme territoriale, qui entraîne des mobilités forcées et dégradent le service public. Comme dans la fonction publique d'État et hospitalière, les agents subissent des ralentissements de carrière en raison d'un protocole baptisé PPCR. Les revendications sont donc aussi salariales et statutaires.

Établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Les salariés sont soumis, avec le désengagement des financeurs, à une flexibilité et une précarité croissantes. FO revendique pour

**3,5
milliards**
C'est le montant
des économies prévues
sur les dépenses
de santé.

Équipement, transports et services

Ces fonctionnaires portent des revendications communes aux trois fonctions publiques (État, territoriale, hôpital), dont l'augmentation du point d'indice, l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations permanentes, et la défense des statuts.

Pôle emploi

Les 54 000 salariés, appelés à la grève le 6 mars par FO, CGT, SUD et FSU, refusent un projet d'accord qui organise la disparition quasi totale du métier d'indemnisation. Ils poursuivront leur mouvement le 7 mars. **FRANÇOISE LAMBERT**

tous les travailleurs sociaux et du sanitaire de meilleures conditions de travail, une hausse des salaires, des embauches en CDI et le maintien des conventions collectives nationales.

Sécurité sociale

Les employés et cadres dénoncent les mutualisations d'activités, les réductions d'effectifs, les fermetures de centres qui défont la proximité avec les assurés, aggravent les conditions de travail et allongent les délais de remboursement.

Enseignement, culture et formation professionnelle

La fédération FO dénonce notamment « l'accumulation de contre-réformes » qui détricotent les garanties statutaires et collectives.

Énergie et mines

FO et quatre autres organisations ont appelé les personnels à se mobiliser pour une négociation nationale sur les salaires.

La mobilisation en marche

Depuis la mobilisation nationale de la santé, de l'action sociale et de la Sécurité sociale le 8 novembre 2016 – et avant celle du 7 mars prochain – de nombreuses actions ont lieu un peu partout en France. Dans les hôpitaux de Marseille (AP-HM), les agents continuent de combattre les plans d'économies que la direction tente d'imposer.

Un préavis de grève de deux mois a été déposé le 7 février. Une journée de grève et des débrayages ont eu lieu, avec des actions telles que le blocage des admissions, à l'appel de FO, de la CGT et de la CNI.

À l'autre bout de la France, au CHU de Besançon, FO et SUD ont gagné une première manche au sein du service de gériatrie. Après onze jours de grève, les personnels ont obtenu le remplacement des arrêts maladie et un renfort en effectifs.

Les établissements de taille plus modeste ne sont pas épargnés. Dans la Vienne, FO est mobilisée contre la suppression de 30 postes, la fermeture de 22 lits et la fermeture la nuit

du SMUR de Loudun, au sein du centre hospitalier Nord-Vienne, qui regroupe les sites de Châtelleraut et Loudun. À Orange, FO a manifesté le 27 janvier contre 25 suppressions de postes visant aides-soignantes, infirmiers, sages-femmes et administratifs du centre hospitalier.

Les médecins aussi sur le pont

Dans le secteur psychiatrique, au Vinatier, qui emploie 2800 agents dans le Lyonnais, les personnels étaient en grève les 30 janvier et 6 février, notamment contre la fermeture d'une unité de 25 lits et contre une menace sur environ 80 postes. Fait plus rare, les médecins sont aussi sur le pont.

Dans un appel signé par 166 psychiatres et médecins, ils alertent sur « une dégradation de la prise en charge des patients ». Ils dénoncent des « coupes réglées » qui impactent leurs « pratiques » et leurs « convictions ». « L'hôpital ne peut pas être considéré comme une entreprise et n'a pas vocation à

être rentable. Une médecine publique de qualité est un choix de société, un investissement pour lequel une société engage les moyens nécessaires », écrivent-ils.

Le manque de moyens se fait aussi cruel dans les soins aux personnes âgées dépendantes. Dans les Pyrénées-Orientales, l'UD FO a adressé une lettre ouverte à la présidente du conseil départemental pour l'alerter sur la situation dramatique de l'aide à domicile et des maisons de retraite. À Montaigu (Vendée), 95 des 150 agents des Éhpad étaient en grève et dans la rue le 9 février, contre les restrictions budgétaires.

Disparité de traitement à Colmar

Le service public territorial est aussi touché de plein fouet par les réductions de dotations et par une réforme territoriale entraînant restructurations et atteintes au statut des agents. Aulnay-sous-Bois doit ainsi faire face à la dissolution de son service des fêtes et à l'externalisation du gardiennage. À Colmar, c'est contre une disparité de traitement dans les collègues entre agents techniques que les personnels ont fait grève le 6 février. Le même jour, les personnels du département de l'Ain protestaient contre un projet de privatisation des services techniques dans trois collèges. La mobilisation du 7 mars permettra de fédérer les mécontentements et de lancer un avertissement aux futurs gouvernants. ■

F. L.

Une mobilisation pour défendre les rémunérations, les missions, les conditions de travail

Les gouvernements, obnubilés par la compétitivité/prix et les 3 % de déficit budgétaire, ont procédé à des « réformes structurelles » et à des coups de rabot compromettant l'existence même du service public, notamment dans les zones périphériques aux métropoles.

Le débat, nous l'exigeons à nouveau. Il conditionne en partie le modèle de société de demain.

Qui plus est, aucune évaluation sérieuse n'a été menée, non sur les aspects comptables, mais sur les impacts économiques et sociaux de ces restructurations. Comme le dit à bon escient Christophe Guilluy⁵, notre modèle ne fait plus société, avec tous les risques que cela comporte.

C'est aussi cela qu'exprimeront, le 7 mars, les hospitaliers, les territoriaux, les agents de l'État, les salariés de la Sécurité sociale et de l'Action sociale. Quand ils défendent leurs missions, leurs rémunérations, leurs conditions de travail, ce sont aussi les usagers de la République qu'ils défendent. ■

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter

1. Révision générale des politiques publiques.
2. Modernisation de l'action publique.
3. Objectif national des dépenses d'Assurance maladie.
4. Conventions d'objectifs et de gestion.
5. Géographe, auteur de *La France périphérique*, Flammarion, 6 euros.



À Montaigu, 95 (sur 150) agents des Éhpad étaient en grève et ont manifesté dans la rue le 9 février contre les restrictions budgétaires.